Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille – 35470 BAIN DE BRETAGNE

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-200070662-20251216-DECIS202506-DE

DÉCISION DU BUREAU N° 6 / 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 16 décembre, à 18 h 00, les membres du Bureau légalement convoqués le huit décembre deux mille vingt-cinq, se sont réunis à BAIN-DE-BRETAGNE, sous la présidence de M. MINIER Vincent.

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 18

Étaient présents :
MM. ALLAIN, BERTIN, BRIZARD, BRULLE, DREAN, GAUDICHON, GENDROT, GOHIER, HAMON, LASSALLE, LE GUEHENNEC, MARTIN, MELLET, MERAULT, MINIER, ROGER, ROUX, SOLLIER.

Mme DRÉAN a été élue secrétaire de séance.

Objet : Autorisation de lancement de marché de maîtrise d'œuvre – Requalification de la rue des Estuaires du parc d'activités de Château-Gaillard

Suite à la réalisation prochaine d'un projet d'aménagement conséquent d'extension et de réorganisation du centre commercial E.Leclerc de Bain-de-Bretagne visant la création d'une continuité paysagère vers Cap Koad, ainsi que d'une réorganisation et extension de ce dernier, BPLC souhaite accentuer l'impact commercial de ce projet en portant une requalification de la principale voirie d'accès à ces deux ensembles, la rue des Estuaires.

Ce projet de requalification de la rue des Estuaires comportera tout d'abord une requalification de la voirie en elle-même, à savoir la reprise des enrobés et des abords de voirie. Dans un même temps, une mission architecturale et paysagère aura comme but la création d'une continuité visuelle et architecturale entre l'ensemble Cap Koad et l'actuel rond-point d'entrée du Leclerc. La combinaison de ces deux missions aura comme livrable final une voirie d'accès repensée, favorisant les mobilités douces et la qualité paysagère, avec comme objectif l'amélioration de l'attractivité commerciale de la ZAE de Château-Gaillard.

Les principales caractéristiques de la consultation seront les suivantes :

- Type de procédure : Marché à procédure adapté (<40k€)
- Type de prestations : Prestations intellectuelles
- Durée du marché : 1 an à compter de mai 2026
- Montant estimé du marché : 20 000 € HT

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-200070662-20251216-DECIS202506-DE

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille – 35470 BAIN DE BRETAGNE

Les offres seront analysées selon les critères suivants :

- Prix des prestations : 40 points
- Valeur technique : 60 points
  - *Sous-critère 1 : Qualité de la note technique et méthodologie (contenu et forme) : compréhension des enjeux : 30 points*
  - *Sous-critère 2 : Références sur des projets similaires et qualité de présentation de ces références : 20 points*
  - *Sous-critère 3 : Adéquation des plannings et des délais d'exécution : 10 points*

Le calendrier estimatif de la consultation est le suivant :

- Lancement de la consultation : 5 janvier 2026
- Date limite de réception des offres : 30 janvier 2026
- Analyse des offres : du 02 février 2026 au 20 février2026
- Choix de l'attributaire : bureau du 3 mars 2026
- Entrée prévisionnelle de début d'exécution du marché : 4 mai 2026

Le bureau communautaire est appelé à autoriser le Président à lancer la consultation pour le marché de maîtrise d'œuvre relatif à la requalification de la rue des Estuaires du parc d'activités de Château-Gaillard.

DECISION

Vu le code de la commande publique ;

Vu les articles L1414-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis relatif aux seuils de procédure publié au Journal officiel en date du 7 décembre 2023 fixant notamment à 221 000 € HT le seuil de procédure formalisée pour la passation des marchés publics de fournitures et services ;

Vu la délibération n° 2021-8-8 du 19 octobre 2021 portant délégation du conseil communautaire au Bureau dans le cadre de la passation et de l'attribution des marchés entre 70 000€ HT et 150 000 € HT ;

Après en avoir délibéré,

Le bureau autorise , à l'unanimité, le président à lancer la consultation « Missions de maîtrise d'œuvre relatives à la requalification de la rue des Estuaires du parc d'activités de Château-Gaillard » pour un montant estimé de 20 000 € HT et pour une durée minimale de 1 an.

Le Président est alors autorisé à effectuer les opérations nécessaires inhérentes à cette décision.

Pour extrait conforme

le Président :

Vincent MINIER